



Solidaires, Unitaires et Démocratiques

site : sudsolidairesroute.com

Syndicat national « SUD -SOLIDAIRES Route »

40 Boulevard Limbert
84000 AVIGNON

Tel : 06.11.38.60.82
bureau@sudsolidairesroute.com

PREAVIS DE GREVE

Du dimanche 09 décembre 2018 de 0h00

Au lundi 10 décembre 2018 à 24h00

Le 28 novembre 2018, le Conseil d'Etat a annulé à la demande des organisations patronales FNTR et TLF, de modifier le décret N° 2016-1550 du 17 novembre 2016 (heures supplémentaires des conducteurs routiers).

Bien que Mme Élisabeth Borne, Ministre auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports s'est voulue rassurante auprès des organisations syndicales, nous nous devons de lui rappeler ainsi qu'aux organisations patronales que nos acquis ne peuvent être dérogés !

C'est pourquoi, SUD-Solidaires Route invite ses adhérents et sympathisants syndiqués ou non (.) à rejoindre les mouvements sociaux du dimanche 09 décembre 00h00 jusqu'au lundi 10 décembre 24h00.

En ces temps de contestations, nous avons le devoir de défendre notre profession qui vient d'être attaquée dans le dos par les patrons routiers. Ensemble apportons un poids de plus dans les mouvements sociaux pour dénoncer l'esclavagisme moderne que nos politiques veulent imposer avec le MEDEF par un pouvoir d'achat minable.

La tentative de la part des syndicats patronaux représentant les patrons routiers par une procédure judiciaire de rabaisser les taux des heures supplémentaires par accord d'entreprise augmenterait la pénurie de chauffeur, il est temps que ces syndicats rassemblent leurs neurones pour faire évoluer la profession plutôt que de la détruire volontairement.

Le 05/12/2018

(-) Le droit de grève est un droit fondamental, reconnu à chaque salarié et protégé par le Code du Travail : articles L1132-1 à L1132-4 et à l'article 7 de la constitution